

# L'Insee Bretagne

Au service des acteurs du territoire





## L'Insee

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques a été créé par la loi du 27 avril 1946. C'est aujourd'hui une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances.

Il collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises pour éclairer le débat public et les décisions de tous.

Fort de ses quinze directions régionales, l'Insee développe une connaissance fine des territoires français. Ses données territoriales permettent d'éclairer les enjeux locaux et nourrissent les statistiques nationales.

La loi garantit le principe d'indépendance professionnelle et la confidentialité des données.

# LES MISSIONS

## d'une direction régionale de l'Insee

### Éclairer les enjeux régionaux

- **réalisation** d'études analysant la dimension territoriale des phénomènes démographiques, sociaux, économiques et environnementaux, dont une partie conduite en partenariat avec des acteurs publics locaux (collectivités territoriales, services de l'État...) sur la base de conventions ;



- **accompagnement** des acteurs et décideurs publics locaux dans le déploiement de politiques publiques adaptées aux besoins de chaque territoire, par la fourniture de données et d'analyses fines ;

- **appui** méthodologique sous forme de « conseil en données » pour faciliter la compréhension des données et leur accès technique.

*Ces travaux sont menés au sein des services études et diffusion (SED).*

## Contribuer à la collecte et à la production de statistiques

- réalisation du **recensement de la population** (en partenariat avec les communes) et d'**enquêtes** régulières ou ponctuelles auprès des **ménages** sur leurs conditions de vie (exemples : emploi, consommation, revenus) ;



- **relevés de prix à la consommation**, réalisation d'**enquêtes** auprès des **entreprises** et gestion des **répertoires** d'entreprises ou de personnes physiques ;

- accueil de services ou pôles à compétence nationale.

*Ces travaux de collecte et production de statistiques sont réalisés au sein des services statistiques (SES).*

## Fournir des données locales

- **production** et analyse de données locales, librement accessibles sous forme d'indicateurs sur insee.fr, de produits de data visualisation (volet territorial du tableau de bord de l'économie française) et de cartes (statistiques locales) ;

- **fourniture** sur demande de données complémentaires via un service de diffusion sur mesure.



# Diffuser la culture statistique

- **apport** au plus grand nombre d'une information statistique de référence et fourniture des modalités d'accès appropriées pour s'en saisir, notamment les scolaires, les élus, les décideurs publics, les journalistes...



- **organisation** de rencontres pour présenter le site internet et l'offre statistique (y compris les études récentes), échanger sur les attentes et sur les services attendus.

## L'essentiel sur

**L'Essentiel sur... ma région** : rubrique d'insee.fr offrant pour chaque région française des données clés, un jeu de questions / réponses apportant des éclairages plus spécifiques à la région considérée et des précisions méthodologiques et des liens vers des publications de l'Insee ou d'autres organismes pour aller plus loin.

**Le tableau de bord de l'économie française** permet également d'aborder les grandes thématiques sous l'angle des territoires.

# L'ACTIVITÉ

## de la direction régionale Bretagne située à Rennes



Crédit : Leonid Andronov

La direction régionale de la Bretagne est composée de 3 services et 2 pôles à compétence nationale :

- Le Service Administration des Ressources
- Le Service Études et Diffusion
- Le Service Statistique
- Le Pôle Revenus Fiscaux et Sociaux
- Le Pôle Logement

La directrice régionale est Nathalie Caron.



Crédit : Christelle Marcault

**45**

enquêteurs

**116**

agents  
de  
bureau

**25**

publications  
en moyenne  
par an

**9**

enquêtes en  
moyenne  
par an

## Quelques études menées en 2022-2024

« En Bretagne, la moitié des résidences secondaires sont détenues par des habitants de la région ou des Pays de la Loire » – mai 2023

Les résidences secondaires représentent 12 % de l'ensemble des logements en Bretagne. Cette part est supérieure à la moyenne nationale, en raison notamment de la forte attractivité du littoral breton. Deux tiers des résidences secondaires sont ainsi situées à moins de 2 kilomètres du rivage. Le parc de résidences secondaires est essentiellement constitué de maisons, souvent spacieuses et majoritairement anciennes.

Les détenteurs de résidences secondaires localisées en Bretagne sont pour moitié des habitants de la région ou des Pays de la Loire, pour près d'un tiers des Franciliens et pour 7 % des étrangers, majoritairement britanniques. Plus aisés, les détenteurs de résidences secondaires sont aussi plus âgés, deux tiers d'entre eux ayant au moins 60 ans.

*Étude en partenariat avec la Direction  
Régionale de l'Environnement,  
l'Aménagement et du Logement  
(Dreal)*

## « Une population bretonne toujours plus nombreuse d'ici 2050 dans tous les scénarios envisagés » – décembre 2023

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la Bretagne compterait près de 260 000 habitants de plus qu'aujourd'hui à l'horizon 2050. Cependant, des modifications de l'environnement économique, politique, ou encore des changements climatiques ou environnementaux peuvent infléchir l'évolution de la population. Ainsi, les agences d'urbanisme bretonnes ont élaboré quatre scénarios prospectifs qui diffèrent par leurs hypothèses migratoires. Dans chacun d'eux, la population bretonne augmenterait, notamment dans la partie est du territoire, atteignant entre 3,2 et 3,9 millions d'habitants en 2050 selon le scénario. L'évolution du nombre de personnes en âge de travailler et de jeunes varierait sensiblement en fonction du scénario, tandis que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait fortement dans tous les cas envisagés.

*En partenariat avec les agences d'urbanisme en Bretagne*

## « Parmi les actifs occupant un emploi en Bretagne, plus d'un sur trois réside et travaille dans la même commune » - avril 2024

En 2019, 1 330 000 actifs travaillent en Bretagne. Pour se rendre sur leur lieu de travail, ils parcourent en moyenne 12,8 kilomètres depuis leur domicile. Cette distance varie en fonction de facteurs propres à chaque situation personnelle, mais aussi des caractéristiques des territoires où se trouvent les emplois. En particulier, lorsque le nombre d'emplois sur un territoire est supérieur au nombre d'actifs en emploi qui y vivent, la distance moyenne entre lieu de travail et lieu de résidence est plus élevée.





## Accompagnement des acteurs publics 2022-2024

- **Présentation** auprès du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Bretagne des conséquences du Brexit sur les Britanniques en Bretagne - septembre 2023
  - **Présentation** du panorama de la pauvreté en Bretagne lors de la conférence régionale des acteurs de la stratégie de lutte contre la pauvreté - octobre 2023
  - **Actualisation** de l'ouvrage sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne en collaboration avec la Préfecture et le Conseil Régional - printemps 2024
- 



## Manifestations et évènements 2022-2024

- **Webinaire** des Rendez-vous de l'Insee, "Le recensement de la population : de la collecte aux résultats" - mai 2022
  - **Webinaire** des Rendez-vous de l'Insee, "Inflation : de quoi parle-t-on ?" - décembre 2022
  - **Webinaire** co-animé avec la Banque de France et la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne : "Contexte et situation de l'économie bretonne : vers une amélioration ?" - juillet 2024
- 

# LA RÉGION en chiffres

**3 453 023**

habitants

**soit 5,1 % de  
la population  
française**

estimation au 01.01.24

**33 648 €**

**c'est le PIB  
par habitant  
en 2022**

33 780 € en France  
métropolitaine hors île-de-  
France

**11,1 %**

**c'est le taux  
de pauvreté  
en 2021**

14,9 % en France  
métropolitaine

**1,62**

**c'est le nombre  
d'enfants par  
femme en 2023**

1,68 en France  
y compris Mayotte

**6,0 %**

**c'est le taux  
de chômage  
en 2023**

7,3 % en France  
hors Mayotte

**32,3 %**

**c'est la part de  
la population  
diplômée de  
l'enseignement  
supérieur en  
2021**

32,6 % en France hors Mayotte

# LA RÉGION en chiffres

**11,7 %**

**c'est la part  
des  
résidences  
secondaires  
en 2019**

8,8 % en France  
métropolitaine

**22,9 %**

**c'est la part  
des personnes  
âgées de 65  
ans ou plus en  
2021**

21,5 % en France y  
compris Mayotte

**54,0 %**

**c'est la part  
des habitants  
de l'espace  
rural en 2020**

33,3 % en France y compris  
Mayotte

**2,3 %**

**c'est la part des  
emplois dans la  
filière agricole en  
2021**

1,5 % en France hors Mayotte

**16,4 %**

**c'est la part de la  
production d'électricité  
renouvelable dans la  
consommation  
intérieure d'électricité  
en 2020**

24,8 % en France y compris  
Mayotte

**41,3 %**

**c'est la part de  
lycéens dans des  
lycées privés sous  
contrat en 2023**

20,6 % en France y  
compris Mayotte

# DR Bretagne

---

## Adresse

36 place du Colombier Cedex,  
CS 94439  
35044 Rennes

## Mail

[dr35-corres-insee-contact@insee.fr](mailto:dr35-corres-insee-contact@insee.fr)

Suivez-nous sur X/Twitter : [@InseeBretagne](https://twitter.com/InseeBretagne)

Téléchargez Insee Mobile,  
qui propose des indicateurs phares mais  
aussi des actualités, des quiz, « vrai ou faux »  
et « le saviez-vous ? ».

Retrouvez toutes nos données, travaux et  
publications gratuitement sur [insee.fr](https://insee.fr) et  
abonnez-vous à notre lettre d'information.

Insee contact : 09 72 72 40 00

